Envoyé en préfecture le 01/06/2023

Reçu en préfecture le 01/06/2023

Publié le

ID: 045-214501421-20230525-2023_34-DE

REPUBLIQUE **FRANCAISE** DEPARTEMENT du LOIRET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES

L'an deux mil vingt-trois le vingt-cinq mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents: Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Madame Anne BOUQUIER Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY, Madame Vanessa CHABOURINE, Monsieur Pierre HABERT.

Absents ayant donné un pouvoir: M. Philippe BAUMY, à Mme Aurore YANG, Mme Marianne HUREL à M. Gérard HUET, M. LHOMME Hervé à Mme

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	26	23

Date de la convocation

17 mai 2023

Date d'affichage 17 mai 2023

Objet de la délibération 7 Finances locales 7-1 Décisions budgétaires 7-1-2-4 Compte administratif délibéré avec compte

2023-034 - Budget principal – vote du compte administratif 2022

et publication ou notification

après dépôt en Préfecture

Acte rendu exécutoire

le

Les votes sur le compte administratif se font sous la présidence de Monsieur Gérard HUET, premier Adjoint au Maire, et après retrait du Maire pendant les votes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

Mariline BOUCLET, M. Yann BOUGUENNEC à M. Bruno GODET.

A été nommé secrétaire : Madame Vanessa CHABOURINE

Absents excusés: Madame Aline MERIAU, Monsieur Bruno THOMAS,

Approuve le compte administratif 2022 qui est identique au compte de gestion du receveur municipal. Il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 048 665.62 € et un déficit d'investissement de 6 412 €.

La secrétaire de séance

Vanessa CHABOURINE

Pour copie conforme, Le Maire, Frédéric MURA

